

Tableau 1. Surveillance du cancer de la thyroïde : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CTI *	Groupe d'industries	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	46	35 007	0,60 (0,45-0,80)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	16	10 699	0,92 (0,56-1,51)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	30	23 203	0,83 (0,58-1,19)
5	Industries manufacturières	1 606	693 458	0,98 (0,93-1,04)
6	Construction	301	210 956	0,91 (0,80-1,02)
7	Transports, communications et autres services publics	421	197 154	1,08 (0,97-1,19)
8	Commerce	1 061	429 108	1,01 (0,95-1,08)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	75	23 974	1,15 (0,92-1,45)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	2 049	599 126	1,06 (1,00-1,12)
11	Administration publique et défense	524	190 795	1,04 (0,95-1,14)
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Tableau 2. Surveillance du cancer de la thyroïde : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	121	30 958	1,24 (1,04-1,49)
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	63	26 327	1,13 (0,88-1,45)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	146	30 676	1,28 (1,09-1,51)
25	Membres du clergé et assimilés	0	128	—
27	Enseignants et personnel assimilé	215	48 396	1,09 (0,95-1,25)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	641	135 167	1,11 (1,02-1,21)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	33	14 985	0,87 (0,61-1,22)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	649	197 206	1,03 (0,95-1,12)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	467	148 030	1,06 (0,97-1,17)
61	Travailleurs spécialisés dans les services	1149	370 720	1,03 (0,96-1,10)
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	57	50 138	0,56 (0,43-0,72)

73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	0	558	—
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	13	10 684	0,76 (0,44-1,31)
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	20	13 040	1,03 (0,66-1,59)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	142	79 214	0,81 (0,68-0,95)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	232	99 223	0,91 (0,80-1,03)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	351	189 405	0,96 (0,86-1,08)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	821	328 254	1,14 (1,06-1,23)
87	Travailleurs du bâtiment	275	215 577	0,82 (0,73-0,93)
91	Personnel d'exploitation des transports	296	168 082	1,01 (0,89-1,14)
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	322	153 026	0,97 (0,87-1,09)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	67	28 303	0,99 (0,78-1,26)
99	Travailleurs non classés ailleurs	404	215 202	0,89 (0,81-0,99)

* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)

† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.